

REGARDS

47

Lot-et-Garonne
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

INFO → ÉNERGIE

ÉDITO

Michel MASSET
Président
du CAUE de Lot-et-Garonne
Conseiller départemental



Le Palmarès de l'architecture et de l'aménagement ne doit pas être considéré, comme un simple concours d'architecture à l'échelle départementale dont le seul objectif serait de désigner quelques lauréats *privilegiés*. Ce n'est pas dans cette perspective, trop limitée, que le CAUE a souhaité reconduire ce dispositif en Lot-et-Garonne.

Vaste « miroir à projets », le Palmarès est utile à plusieurs titres : faire connaître la diversité de la mission de l'architecte ou du paysagiste, montrer que cette mission répond à des besoins et enjeux contemporains mais aussi aider tous ces professionnels à se faire reconnaître auprès d'un public toujours plus élargi.

À titre particulier, il montre que l'intervention architecturale et paysagère est devenue un vecteur de communication, tant pour une collectivité que pour une entreprise. L'image véhiculée par un bâtiment, un ouvrage d'art, un espace public contribue à développer et à renforcer l'attractivité d'un territoire.

Le Palmarès représente donc une opportunité pour que la plus-value de l'architecture et du paysage soit mieux comprise et partagée par tous.

L'ACTU DU MOMENT

Une belle moisson de projets !

La 3^e édition du Palmarès de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne ne va pas manquer de vous étonner ! Les maîtres d'oeuvre et d'ouvrage ont répondu présent à l'appel à candidature : **64 dossiers, répartis sur 45 communes**, ont été déposés.

Depuis juillet, une nouvelle étape est engagée : l'instruction technique de chaque opération, avec visite sur site et expertise des usages par leurs utilisateurs. Cette phase doit permettre d'opérer, dans le cadre d'un comité technique, une pré-sélection (septembre), avant de tenir le jury final (octobre).

Le jury de cette 3^e édition du Palmarès sera présidé par Philippe Madec, architecte-urbaniste connu, au plan national et international, par son activité de conception éco-responsable.

Avec ce Palmarès, l'architecture affirme plus que jamais sa place transversale dans notre quotidien. Au-delà des services publics ou du logement, des nombreux aménagements qui valorisent les bourgs ruraux, l'architecture participe aussi à qualifier les lieux où nous travaillons et à les rendre agréables à vivre au quotidien.

Ces bâtiments ne se contentent pas d'être les « vitrines » de leurs entreprises, mais représentent, par leurs qualités de conception et de construction, des vecteurs d'image de la dynamique du département de Lot-et-Garonne !

Composition du jury

Président du jury
Philippe Madec, architecte-urbaniste



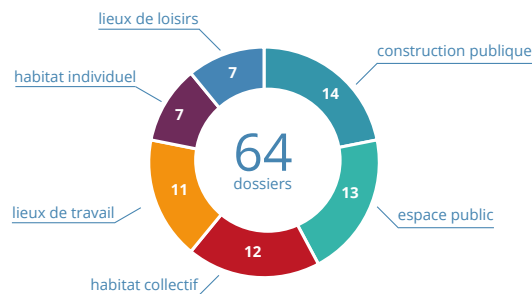
Depuis le début de sa pratique professionnelle, Philippe Madec développe une approche éco-responsable du projet architectural et urbain.

Il mène de concert plusieurs activités : ses métiers d'architecte et d'urbaniste, l'enseignement, la recherche et l'écriture. En 2018, il est à l'initiative, aux côtés de D.Gauzin-Müller (architecte) et A.Bornarel (ingénieur) du *Manifeste pour une frugalité heureuse*.

Un jury composé de professionnel.les et d'êtu.es

/ Vice-Président : un chef d'entreprise
/ Président du CAUE 47
/ Présidente du Conseil départemental (ou son représentant)
/ Président du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (ou son représentant)
/ Présidente de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine (ou son représentant)
/ Président de l'Amicale des maires de Lot-et-Garonne (ou son représentant)
/ Vice-Présidente du CAUE 47
/ Architecte des bâtiments de France, chef de l'UDAP 47
/ Directrice de l'École Nationale d'Architecture et du Paysage de Bordeaux
/ Représentant régional de la Fédération Française du Paysage Nouvelle Aquitaine
/ Un représentant de la presse

3^e Palmarès de l'architecture et de l'aménagement de Lot-et-Garonne
Bilan d'étape / juillet 2019 / répartition des dossiers par catégorie





3 questions à

Gaëtan Malange
Maire de Saint-Barthélemy-d'Agenais

Commune : Saint-Barthélemy-d'Agenais
Population : 503 habitants (INSEE 2015)
Val de Garonne Agglomération (VGA)

Au cœur de Saint-Barthélemy-d'Agenais, quatre routes départementales se croisent engendrant trafic de poids lourds, nuisances pour les riverains et risques d'accidents. Conscient de la qualité patrimoniale de l'habitat, mais aussi de la dévitalisation commerciale du bourg, le maire engage en 2015 avec l'appui du CAUE, du Conseil Départemental et un portage par l'EPF Nouvelle Aquitaine, un projet urbain global qui va, par le levier de l'espace public, conduire à la réouverture de commerces (bar, restaurant et boulangerie). Le plan de circulation est revisité, un immeuble acquis par la commune est réaménagé pour accueillir un médecin et une opération-façades menée avec le soutien de VGA et du CAUE, est en cours. Le projet de traverse réveille aujourd'hui le bourg tout en apaisant les parcours des piétons. On ne passe plus à Saint-Barthélemy-d'Agenais, on s'y arrête !

Au démarrage du projet, quel a été l'accompagnement du CAUE ?

Ce qui m'a frappé c'est le regard neuf apporté par le CAUE. Nous avons pris conscience de deux points à ce moment-là : l'importance de notre patrimoine quotidien qui ne demandait qu'à être revalorisé et la nécessité de disposer d'une réflexion d'ensemble avant d'attaquer quelque aménagement que ce soit. Le CAUE nous a aussi guidé pour passer la commande d'étude le plus clairement possible au cabinet de paysagiste-urbaniste.

L'esprit de la démarche a été cadré par le plan de référence qui reste notre guide aujourd'hui pour programmer les actions du prochain mandat.

Pourquoi avoir engagé un projet transversal ?

Un maire doit se rendre utile pour sa commune. Je n'ai pas voulu céder à la facilité d'une réponse immédiate à une pétition de riverains sur la sécurité. J'ai eu assez tôt la certitude que la solution ne résiderait pas dans la mise en place de « coussins berlinois » pour casser la vitesse. Dans les villages, l'enjeu va être de retrouver des activités et des services en cœur de bourg.

Notre projet communal est basé sur la réactivation de deux pôles : un pôle commercial (première et grande étape de notre opération) et un pôle de services (mairie, UNA et cabinet médical).

Vous avez travaillé à la venue de nouveaux commerces. Comment cela s'est passé ?

Le projet de revitalisation est appuyé sur deux volets : la traverse qui a nécessité des investissements à hauteur de 1.4M€ et les commerces qui représentent 600K€.

Pour ces commerces, je n'ai pas attendu l'arrivée d'un hypothétique investisseur privé. J'ai pris le risque de maîtriser le foncier, de réaliser les travaux et de mettre les locaux en gérance. Il a donc fallu créer un budget annexe pour cela, distinct du budget communal.



Maîtrise d'œuvre : Atelier Arcadie Paysagiste (mandataire) AC2i BET (co traitant).

1/ La légère inflexion de la RD 124 a permis de créer une place avec une fontaine et de retrouver des terrasses devant le bar, qui ne désemplit plus lors de soirées à thèmes.

2/ Les cheminements sur la traverse sont apaisés par la mise en œuvre de larges trottoirs, avec de généreux frontages végétalisés et un passe-pied en dalles béton. Le cheminement PMR est possible sur un seul des côtés de la rue mise à sens unique.

REGARD SUR

Le Café Vélo à Agen

Maîtrise d'ouvrage :
Ville d'Agen

Maîtrise d'œuvre :
/ AMP Architecture
/ Stéphane Thouin, architecte d.p.l.g.,
architecte du patrimoine
/ BET gros œuvre SETERSO
/ BET Fluides Ingénierie 47

Entreprises :
/ Démolition-désamiantage : Orsettig
/ Gros oeuvre VRD : Masini
/ Maçonnerie-pierre : Dagand Atlantique
/ Charpente-métallique : Berto
/ Charpente-bois-couverture : Cabirol
/ Menuiseries extérieures acier et aluminium - Serrurerie - Bardage métal - Verrière : Arribot Arom
/ Plâtrerie - Menuiseries intérieures - Agencement : Aip
/ Peinture - Faïences -Sols carrelage - Nettoyage : Bufaumene
/ Électricité : Engie Ineo
/ Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire : David
/ Espaces verts - mobilier extérieur : Antoine Espaces Verts

Réception : 2017

Surfaces traitées : bâtiment 520 m²
terrain 1500 m²

Montant des travaux : 869 000 € HT

Financement :
/ Ville d'Agen : 465 000 € HT
/ Agglomération d'Agen : 194 000 € HT
/ Région Nouvelle Aquitaine :
150 000 € HT
/ Département de Lot-et-Garonne :
40 000 € HT
/ Véolia : 20 000 € HT

Photographies
© CAUE 47 sauf mention contraire

Vous avez réalisé sur votre commune un projet architectural (extension, rénovation, construction d'un bâtiment) ou un aménagement d'espaces publics.

FAITES-LE SAVOIR !

Au pied du pont canal, à proximité de la prairie des bords de Garonne et du skate parc, le Café-Vélo prend place dans l'ancienne usine de traitement des eaux de la ville d'Agen.

Désaffectée depuis 1995, la station de pompage est désormais reconvertie en équipement touristique. Lieu dédié en partie au cyclotourisme, le Café-Vélo comprend un atelier de location-réparation, un gîte d'étape et une halte café-restauration.

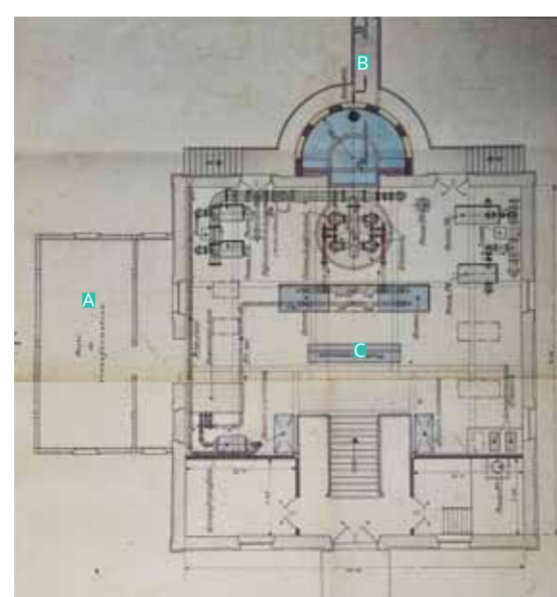
Le parti pris des maîtres d'œuvre a été de restituer le volume du bâtiment d'origine construit en 1875. Pour cela les adjonctions et extensions datant des années 1950 sont démolies, la toiture à deux pentes et la couverture en ardoise sont rétablies, une verrière en aluminium installée. Les façades en moellons calcaire appareillés sont renouées. La façade ouest est reconstruite selon la modénature de la façade est.

Pour répondre aux besoins du programme, l'espace restauration, le dortoir et les sanitaires sont implantés au rez-de-chaussée, l'accès s'effectue par une esplanade. Une coursive, surplombant le niveau inférieur, donne à voir la turbine, élément patrimonial industriel préservé lors de la réhabilitation.

L'espace vélo, en sous-sol, est en liaison directe avec la piste cyclable menant en bord de Garonne. Une rampe extérieure relie les deux niveaux, une composition de dalles en béton lissé anime les abords du site.

“ Le projet traduit le parti pris de restituer au bâtiment son enveloppe extérieure d'origine. Cette approche a permis de préserver l'identité patrimoniale et industrielle du lieu. La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont su collaborer pour faire évoluer le projet, y compris en cours de chantier. Cette démarche a nécessité une grande disponibilité de la part de chacun des acteurs.”

Alain Pruvot & Stéphane Thouin, architectes



Plan du rez-de-chaussée (1954)
Usine des eaux (plan Véolia)
© Pôle Mémoire et Archives / Agen.

Éléments démolis lors de la réhabilitation
A - Poste de transformation
B - Passerelle
C - Étage crée dans le volume du rez-de-chaussée



Plan du rez-de-chaussée (2016)
© AMP Architecture

1 - Terrasse (à l'emplacement du poste de transformation démoli)
2 - Sanitaire
3 - Dortoir
4 - Salle de restauration
5 - Espace vide donnant sur le sous-sol, protégé par une coursive métallique.
6 - Cuisine (la rotonde est le seul élément rajouté dans les années 1950 qui a été conservé)



Vue du Café-Vélo, l'entrée vers l'espace restauration-hébergement s'effectue par l'esplanade haute, un accès à l'espace vélo est créé en contrebas en liaison avec les pistes cyclables. En arrière plan, le site industriel en activités, de traitement des eaux potables et des eaux usées de la ville.



Vue de l'usine en 1965. Les modifications successives (démolition d'une partie de la toiture en ardoises remplacée par une voûte en béton, création d'une extension accueillant un poste de transformation électriques sur la façade ouest) ont dénaturé la composition symétrique du bâtiment.
© Pôle Mémoire et Archives / Agen.



Entrée haute, depuis l'esplanade, à proximité du pont-canal. Représentatives des compositions de l'architecture néo-classique, les façades sud et nord sont caractérisées par des frontons triangulaires, aux cadres moulurés. Le fronton triangulaire de la façade sud est orné de l'inscription château d'eau, de feuilles de palmiers et du blason de la ville d'Agen.



La façade ouest a été reconstruite en pierre, elle donne sur une terrasse qui reprend les dimensions au sol du poste de transformation démoli. Les murs de soutènement de talus créés pour la galerie couverte du niveau inférieur sont en béton. Par cette ouverture, le visiteur accède directement au service de location-réparation de vélos. Une piste cyclable passant sous le pont canal mène au bord de Garonne.



Vue depuis l'entrée haute, le choix des matériaux (métal) se réfère au passé industriel du lieu. Les éléments de charpente triangulaires, fermes de type Polonceau, n'ayant pu être conservés, ont été remplacés par de nouvelles fermes métalliques.



Au sol-sol, l'ancienne salle des turbines est aménagée en espace de détente et de rencontre.

AGENDA

EN BREF

◀ un samedi du mois d'octobre

RENOV'TOUR de Nouvelle Aquitaine
Matériauothèque de produits isolants, maquette représentant les différentes solutions d'isolation des logements, totem sur la thermographie infrarouge..., les conseillers de l'Espace-Info-Énergie viennent à la rencontre du grand public. (parking d'une grande surface de bricolage).

◀ vendredi 18 octobre

Les journées nationales de l'architecture

Ciné-débat / Les Montreurs d'Image (Agen)
Échanges avec le public à partir d'un documentaire et d'un film sur le Rolex Learning Center (Lausanne) bâtiment conçu par l'agence japonaise Sanaa.

CONTACT

47
— Lot-et-Garonne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

INFO → ÉNERGIE

9 rue Étienne Dolet - 47 000 Agen

05 53 48 46 70

contact@caue47.com

www.caue47.com

FENÊTRES SUR BOURG

venez échanger sur la revitalisation des centres-bourgs



JOURNÉE CONSACRÉE À LA REDYNAMISATION DES BOURGS RURAUX

◀ vendredi 4 octobre – Auditorium de Prayssas – 9h00 / 17h00

Témoignages d'opérations exemplaires et innovantes, table-ronde et conférence

apporteront tout au long de la journée des réponses concernant :

- les outils stratégiques à mettre en œuvre,
- le recyclage du bâti, les nouveaux besoins d'habitat,
- la création de lieux de commerce et de travail,
- la participation des habitants et la médiation culturelle au service du projet.

Il sera aussi question de l'expérimentation **Ton Bourg Battant** menée depuis 2017 en Vallée du Lot. Avec la participation de Valérie Jousseau, maître de conférences à l'université de Nantes, enseignante-chercheur spécialisée dans les questions des territoires en transition.

Information et inscription auprès du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot

**Le CAUE est une association
départementale qui conseille,
forme, informe et sensibilise les
collectivités et les particuliers.**

Le CAUE est chargé de promouvoir
la qualité architecturale, urbaine,
paysagère et environnementale.

ADHÉREZ EN LIGNE ! www.caue47.com

Commune, EPCI, Pays ou association,
pour bénéficier des services du CAUE
47 et soutenir son action, adhérez !
Information au : **05 53 48 46 78.**